



Assemblée générale

Distr. générale
16 novembre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 98 n) de l'ordre du jour
Désarmement général et complet

Promotion du multilatéralisme dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération

Rapport du Secrétaire général

Additif*

Table des matières

	<i>Page</i>
II. Réponses reçues des gouvernements	2
Trinité-et-Tobago	2

* Les renseignements figurant dans le présent rapport ont été reçus après la présentation du rapport principal.



II. Réponses reçues des gouvernements

Trinité-et-Tobago

[9 novembre 2011]

La Trinité-et-Tobago soutient la démarche multilatérale visant à régler la question de la mise au point et de la prolifération internationale des armes de destruction massive, qui est la priorité immédiate, et à renforcer la réglementation applicable aux armes afin de parvenir à un désarmement général et complet dans le cadre d'un régime de contrôle international strict, pour les raisons ci-après :

- Son emplacement par rapport aux pays d'Amérique du Sud est tel que les réseaux criminels utilisent son territoire pour y transborder des drogues;
- Le caractère transfrontière de la prolifération des armes et des munitions illicites du fait du trafic de drogues susmentionné contribue à de nombreuses infractions faisant intervenir des armes à feu, telles que des meurtres et des enlèvements;
- La porosité de ses frontières permet aux terroristes et aux réseaux criminels de traverser sans trop d'entraves son espace aérien et sa zone économique exclusive, en partie parce qu'ils sont armés;
- La coopération internationale et la coordination des efforts internationaux sont indispensables afin de réduire l'incidence des détournements d'armes et de munitions fabriquées dans les pays voisins.